



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.02.2020

Modifié 01.06.2017 (F) Version 2.0

Insecticide Spruzit AF

! RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

Insecticide Spruzit AF
Prod-Nr. Neudorff: 4005240170755, 4005240170861,
4005240171127, 4005240172254, 4005240172261,
4005240175439, 4005240177228, 4005240197516
Prod-Nr. NaturKraft: 4005240173718, 4005240173725,
4005240175538
AMM: 2090200

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Conditions d'utilisation recommandées

Spray insecticide.

! Effet de la matière / du mélange

A base de pyrethrum. Insecticide - agit sur le système nerveux des insectes ciblés.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

OR BRUN
146 Route de Beauvoir, FR-85160 Saint-Jean-de-Monts
Téléphone 02 51 58 28 26, Fax 02 51 59 18 27
E-Mail contact@or-brun.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Centre Antipoison (www.centres-antipoison.net)
Téléphone +33 (0) 3 8332 36 36; (ou 15)

Fabricant

W. Neudorff GmbH KG (FR)
An der Mühle 3, D-31860 Emmerthal
Téléphone +49 5155 624-0, Fax +49 5155 6010
E-Mail msds@neudorff.de
Internet www.neudorff.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Centre Antipoison (www.centres-antipoison.net)
Téléphone +33 (0) 3 8332 36 36; (ou 15)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Indications complémentaires

L'examen L2 de la combustion auto-entretenu selon le règlement UN CLP partie III, paragraphe 32, respectivement 2.6.4.5 est négatif.

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

2.2. Éléments d'étiquetage



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)
Date d'impression 26.02.2020
Modifié 01.06.2017 (F) Version 2.0
Insecticide Spruzit AF

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Consignes de sécurité

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges
(EUH401) Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Indications diverses

! **Prescriptions particulières concernant la détermination des moyens de protection des plantes**
Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (SP1)

2.3. Autres dangers

Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

Éviter de répandre le produit de manière incontrôlée dans la nature.
Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[%]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
67-63-0	200-661-7	propane-2-ol	4	Flam. Liq. 2, H225 / Eye Irrit. 2, H319 / STOT SE 3, H336
		pyréthrines	0,005	Acute Tox. 4, H332 / Acute Tox. 4, H312 / Acute Tox. 4, H302 / Aquatic Acute 1, H400 M=100 / Aquatic Chronic 1, H410 M=100

Remarques complémentaires

Contient de l'huile de colza.

Contient 0,02% d'extrait de pyrèthre (25%) - l'équivalent de pyréthrines 0,005%.

! RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)
Date d'impression 26.02.2020
Modifié 01.06.2017 (F) Version 2.0
Insecticide Spruzit AF

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Aucun symptôme spécifique n'est connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

! Remarques s'adressant au médecin / traitement

Pas d'antidote spécifique connu. Traitement symptomatique.

! RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

! Agents d'extinction appropriés

eau

mousse

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

! Moyens d'extinction inappropriés

non connu

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

5.3. Conseils aux pompiers

! Remarques diverses

La formulation n'entretient en aucun cas la combustion.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune information disponible.

! RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Uniquement utiliser conformément au mode d'emploi.

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.02.2020

Modifié 01.06.2017 (F) Version 2.0

Insecticide Spruzit AF

Mesures d'hygiène

Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).
Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'entretient pas la combustion.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

! Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver à l'abri du gel!

Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.

Stabilité au stockage

Protéger de la lumière.

Classe de 12
stockage (RFA)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

! Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées

Uniquement utiliser comme insecticide à pulvériser conformément au mode d'emploi!

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

pas nécessaire

Protection des mains

Si nécessaire, porter des gants jetables (plastique ou caoutchouc).

Protection des yeux

pas nécessaire

! RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

liquide, émulsion

Couleur

blanchâtre

Odeur

caractéristique

Seuil olfactif



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.02.2020

Modifié 01.06.2017 (F) Version 2.0

Insecticide Spruzit AF

non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	6,08	20 °C		CIPAC MT 75	
Température d'ébullition/plage d'ébullition	non déterminé				
Température de fusion / Point de congélation	non déterminé				
Point d'éclair	52 °C			EEC A9 / DIN EN 22719	
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non déterminé				
Inflammation (à l'état gazeux)	non déterminé				
Température d'inflammation	non déterminé				
Température d'auto-inflammation	non déterminé				
Limite inférieure d'explosibilité	non déterminé				
Limite supérieure d'explosibilité	non déterminé				
Pression de vapeur	non déterminé				
Densité relative	0,992 g/cm ³	20 °C		EEC A 3	
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau					soluble
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)	non déterminé				
Température de décomposition	non déterminé				



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.02.2020

Modifié 01.06.2017 (F) Version 2.0

Insecticide Spruzit AF

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Viscosité	non déterminé				
Teneur en solvant	ca. 4,0 %				

Propriétés comburantes

Le produit ne pas comburant.

Propriétés explosives

Le produit ne présente aucun risque d'explosion.

9.2. Autres informations

L'examen L2 de la combustion auto-entretenue selon le règlement UN CLP partie III, paragraphe 32, respectivement 2.6.4.5 est négatif.

! RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

non connu

! Informations diverses

Pas de décomposition si utilisation et stockage comme indiqué.

! RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 2000 mg/kg	rat	Calcul	
Irritation de la peau	Non irritant.			
Irritation des yeux	Non irritant.			



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.02.2020

Modifié 01.06.2017 (F) Version 2.0

Insecticide Spruzit AF

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			

! RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Biodégradabilité			Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Remarques générales

Le pyrèthre se décompose pratiquement entièrement en 24 h.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets

02 01 08*

06 13 01*

Nom du déchet

déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

produits phytosanitaires inorganiques, agents de protection du bois et autres biocides

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

Recommandations relatives au produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé

Eau, éventuellement nettoyant ménager.

Remarques générales

Les quantités ménagères peuvent être déposées lors de la collecte d'ordures polluantes



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.02.2020

Modifié 01.06.2017 (F) Version 2.0

Insecticide Spruzit AF

! RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

L'examen L2 de la combustion auto-entretenu selon le règlement UN CLP partie III, paragraphe 32, respectivement 2.6.4.5 est négatif.

Non classifié.

! Informations diverses relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux.

! RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations (UE)

Zugelassenes Pflanzenschutzmittel gemäß VO (EU) 1107/2009.

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 4 %

(composants organiques volatils)

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 1 Auto-classification (RFA)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.02.2020

Modifié 01.06.2017 (F) Version 2.0

Insecticide Spruzit AF

RUBRIQUE 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Informations diverses

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.6

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.